



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du premier trimestre

États financiers (non audités)

Au 30 juin 2019 et pour le trimestre clos à cette date

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION.....	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du premier trimestre de 2019-2020</i>	<i>7</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	14
REVUE FINANCIÈRE.....	14
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	16
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	17
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	17
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	18
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	19

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



Nous en sommes à notre quatrième exercice complet en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, et nous poursuivons nos efforts afin de propulser les opportunités nucléaires pour le Canada. Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), qui gèrent et exploitent nos sites, réalisent de sérieuses avancées qui profiteront aux Canadiens dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires, tout en protégeant l'environnement et en apportant de la valeur pour le Canada. La transformation des LNC est en bonne voie d'achèvement, qu'il s'agisse des installations physiques à notre site de Chalk River ou du modèle de prestation des services.

L'une des principales initiatives d'EACL et des LNC, à savoir faciliter le développement des petits réacteurs modulaires (« PRM ») au Canada, fait désormais partie des discussions gouvernementales dans le cadre des efforts pour promouvoir un avenir énergétique propre et de réduire les effets des changements climatiques. Dans leur plan à long terme, approuvé par EACL, les LNC proposent de construire une unité de démonstration d'un PRM sur un site d'EACL d'ici 2026. L'objectif est de tirer parti de l'emplacement des sites, des installations et de l'expertise existantes, ainsi que de l'intérêt du secteur privé, pour devenir une plateforme où les développeurs de réacteurs peuvent faire valoir leurs technologies. À mesure que les promoteurs progressent dans l'examen réglementaire et le processus d'invitation des LNC, les avantages à long terme des PRM, notamment pour la chaîne d'approvisionnement et en matière d'énergie propre, pourraient bientôt devenir réalité.

En science et technologie nucléaires, EACL a continué de gérer le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires en coordonnant les besoins de treize ministères et organismes fédéraux et en menant des activités de recherche à l'appui des priorités du gouvernement en matière de santé, de sûreté, de sécurité, d'énergie et d'environnement. Grâce au Plan de travail, nous avons non seulement renforcé les partenariats fédéraux, mais avons également contribué à atteindre les engagements internationaux du Canada, notamment dans le cadre de la Mission Innovation et de la réunion ministérielle sur l'énergie propre. Entre autre, nous avons soutenu des innovations dans le domaine de la lutte contre le cancer par le biais des thérapies alpha ciblées, avons tiré parti d'autres programmes fédéraux comme le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité afin de lutter contre les risques à la sécurité liés aux opioïdes, avons invité les principales parties prenantes du gouvernement fédéral à une table ronde sur la cybersécurité, et avons mis de l'avant les technologies de l'hydrogène comme une solution énergétique propre.

Comme toujours, EACL continue de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et d'environnement. Au cours du trimestre, les activités de décontamination se sont poursuivies dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope (en Ontario) et d'autres sont prévues aux Laboratoires Whiteshell (au Manitoba) et aux Laboratoires de Chalk River (en Ontario). L'objectif demeure de gérer de façon responsable et sûre nos déchets radioactifs et de nettoyer les sites contaminés pour protéger l'environnement.

Nous savons que le public a des questions sur nos activités de gestion des déchets, et nous sommes engagés à susciter la participation des parties prenantes et des collectivités autochtones, et à les écouter. Je crois que nous partageons tous le même objectif qui est de protéger le public et l'environnement.

A handwritten signature in black ink, reading "Richard J. Sexton". The signature is written in a cursive, flowing style.

Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (« EACL »), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du premier trimestre de 2019-2020 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ce document.

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et, à moins d'indication contraire, toutes les données financières qui y sont indiquées, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 22 août 2019.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire des produits de ses activités commerciales afin de s'acquitter de son mandat. En tant que société d'État fédérale, EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion des déchets radioactifs et de construire un laboratoire nucléaire de classe mondiale à Chalk River afin de satisfaire aux exigences du gouvernement, tout en réduisant les coûts et les risques pour le Canada. À titre de mandataire du gouvernement, EACL crée de la valeur pour le Canada en assurant la surveillance de l'accord relatif à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et en soutenant le gouvernement dans le cadre de l'élaboration d'une politique nucléaire. EACL exerce une fonction de critique afin de faire avancer ses priorités de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

Un volet important du rôle d'EACL selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur consiste à établir les priorités pour les LNC et à surveiller et évaluer leur rendement afin de dégager de la valeur pour le Canada. Autrement dit, EACL définit les tâches à exécuter par les LNC (le « quoi »), qui eux décident de la meilleure façon de les exécuter (le « comment »). À cette fin, EACL

se fie à sa petite organisation, composée d'experts, qui fournit une surveillance des ententes de l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

On distingue deux grands domaines d'activité :

1) Gestion environnementale responsable (Déclassement et gestion des déchets)

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Pour ce faire, il faut décontaminer et déclasser les structures et les bâtiments redondants, remettre en état les terrains contaminés, et gérer et éliminer les déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion des déchets radioactifs responsables sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités continues en science et en technologie au site de Chalk River.

2) Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, lequel a débuté en 2016.

Sites sous la responsabilité
d'EACL au Canada



Les LNC gèrent et exploitent plusieurs sites d'EACL au Canada, notamment les Laboratoires de Chalk River.

Faits saillants du premier trimestre de 2019-2020

Gestion environnementale responsable (Déclassement et gestion des déchets)

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis des décennies. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages aux Canadiens – par exemple la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (combustible usé), de moyenne activité et de faible activité. Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs. Les bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, remis en état et les déchets radioactifs, gérés ou éliminés de façon adéquate et sécuritaire.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites où le premier propriétaire n'existe plus ou une autre partie ne peut être tenue responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces dernières. Deux installations près de la surface (cellules de confinement artificielles) ont été construites à cet effet, et des déchets y sont stockés.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada de façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales.

Ces activités sont bien avancées, et des progrès notables ont été réalisés aux Laboratoires de Chalk River où plus de 70 structures et installations ont déjà été démolies, ce qui non seulement réduit les obligations environnementales d'EACL et l'ensemble des coûts d'entretien du site, mais dégage également l'espace nécessaire pour la construction de nouvelles installations dans le cadre du projet de revitalisation du site.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être stockés dans des installations conçues à cet effet. Les LNC ont proposé de construire une installation de gestion des déchets près de la surface au site de Chalk River afin d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. La gestion des déchets près de la surface est une méthode d'élimination permanente des déchets radioactifs de faible activité qui est acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation de gestion des déchets sont actuellement stockés sur le site ou seront créés à la suite des activités de remise en état et de déclassement au site de Chalk River et à d'autres sites plus petits d'EACL au Canada, ou encore seront produits dans le cadre des activités de science et technologie

nucléaires qui continueront de se dérouler au site de Chalk River dans les prochaines décennies. On prévoit également qu'un petit pourcentage de déchets radioactifs destiné à l'installation près de la surface proviendra des hôpitaux et des universités (résultat, par exemple, des activités de médecine nucléaire).

Les progrès notables accomplis dans le domaine de la gestion environnementale responsable au cours du premier trimestre de 2019-2020 sont présentés ci-après.

Comme au cours des trimestres précédents, les LNC ont poursuivi le dialogue avec les parties prenantes, en organisant notamment des visites du site et des séances d'information, ainsi que des démarches de sensibilisation auprès des groupes autochtones et des rencontres avec ces derniers au sujet du projet de construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface sur le **site de Chalk River**, afin de leur fournir des renseignements et d'obtenir leurs commentaires. Les LNC ont également réfléchi et répondu aux questions à l'égard de leur proposition dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Les LNC prennent le temps d'examiner toutes les questions du public, des groupes autochtones, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et des autres organismes de réglementation afin de trouver des réponses aux enjeux soulevés et d'ajuster leur approche, si nécessaire. Les LNC ont également continué leur analyse technique de l'installation, et ont apporté leur appui aux groupes autochtones dans le cadre des études liées au savoir traditionnel.

Entre-temps, les LNC ont continué d'agrandir le site de stockage provisoire des déchets radioactifs de faible activité afin que les travaux de déclasserment des bâtiments en cours sur le site de Chalk River puissent avancer. Les travaux se sont poursuivis pour agrandir l'une des zones de gestion de déchets en vue de traiter les déchets qui seront reçus des autres sites d'EACL. L'objectif est de regrouper les déchets dans un seul emplacement afin de réduire les risques, ainsi que les coûts liés à la surveillance et à la sécurité des sites.

Un autre grand projet actuellement en cours vise le rapatriement de l'uranium hautement enrichi aux États-Unis. Cet uranium a été utilisé aux Laboratoires de Chalk River, principalement dans la production d'isotopes médicaux molybdène-99. Ce matériau requiert de hauts niveaux de sécurité et son stockage est coûteux et complexe. Dans le cadre de l'initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (initiative visant à réduire les risques de prolifération en regroupant des stocks d'uranium hautement enrichi à moins d'endroits dans le monde), EACL travaille avec le département de l'Énergie des États-Unis et les LNC afin de retourner (rapatrier) ce matériau aux États-Unis pour qu'il soit transformé et réutilisé. Cette initiative représente pour le Canada une solution sûre, sécuritaire, opportune et permanente à la gestion à long terme de ce matériau. Les expéditions de barres de combustible contenant de l'uranium hautement enrichi ainsi que les expéditions de matières résiduelles cibles au site de Savannah River, aux États-Unis, se sont poursuivies de façon sécuritaire au cours du premier trimestre de 2019-2020, comme prévu.

Au Manitoba, les travaux de déclasserment se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, jadis un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasserment *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. L'approche de déclasserment *in situ* a été utilisée à l'échelle internationale et constitue une approche sécuritaire, écologique et plus rentable pour s'acquitter des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement et de l'élimination des composantes de

réacteur contaminées. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale. Au cours du premier trimestre de 2019-2020, les LNC ont continué de tenir compte des commentaires et des questions provenant du public, des groupes autochtones, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et des autres organismes de réglementation, dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Ils ont aussi continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres. Les autres travaux de déclasserement requis au site de Whiteshell comprennent l'élimination du combustible sur le site et le traitement des déchets qui sont actuellement stockés dans des fosses et des réservoirs en surface ou souterrains. Les LNC élaborent actuellement des solutions pour le déclasserement et la remise en état de ces zones, lorsqu'il y a lieu. Dans certains cas, le processus de récupération comporte certaines difficultés, les déchets et les installations pouvant s'être dégradés au fil du temps. Il convient donc de trouver des solutions pour veiller à la protection des travailleurs qui effectuent les travaux de remise en état de ces zones, et de protéger l'environnement en transférant les déchets vers des installations modernes.

Les LNC ont également fait progresser leur projet de déclasserement *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration**. Au cours du premier trimestre de 2019-2020, les LNC ont continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres.

Dans le cadre de l'**Initiative dans la région de Port Hope**, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, les LNC ont poursuivi les travaux de remise en état des propriétés résidentielles et les activités de stockage des déchets dans le cadre du projet Port Hope. Selon les résultats de la caractérisation du site, le nombre de sites de petite envergure (propriétés résidentielles) pour lesquels une remise en état est requise augmente par rapport aux plans initiaux. On procède actuellement à la révision des échéanciers et des lots de travaux afin de tenir compte de ce changement.

Au cours du premier trimestre de 2019-2020, les LNC ont poursuivi les travaux de remise en état des propriétés résidentielles de Port Hope, entreposant plus de 650 000 mètres cubes de déchets dans l'installation près de la surface construite à cette fin dans la municipalité de Port Hope. Les déchets ont également continué d'être stockés dans l'installation près de la surface située dans la municipalité de Clarington, dans le cadre du projet de Port Granby. Les travaux d'assainissement des déchets devraient être terminés au cours du présent exercice, l'installation de stockage, recouverte et le site, fermé et prêt pour la surveillance à long terme au cours des prochaines années.

L'Initiative dans la région de Port Hope s'inscrit dans l'engagement à long terme du Canada visant la décontamination des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la remise en état des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs.

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de six décennies. Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de

programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la conception du réacteur CANDU, la production d'isotopes médicaux, ainsi que la fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne ainsi que le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques hautement qualifiés dans le domaine du nucléaire.

Dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement touchant les sciences, l'innovation et l'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui aide le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement. Afin d'accroître l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, les LNC utilisent les installations d'EACL pour fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan sur dix ans décrivant les grandes lignes d'une approche stratégique pour réaliser leur mission en science et technologie qui est axée sur le client, fondée sur les projets, efficace et intégrée et qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes. S'appuyant sur une évaluation des capacités existantes, de l'environnement externe et des débouchés commerciaux, les LNC ont déterminé huit initiatives stratégiques qu'ils entreprendront au cours de la période de planification pour répondre aux besoins du gouvernement fédéral, et permettre à des clients externes de tirer profit de marchés nouveaux et élargis :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Les LNC travaillent à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, des matériaux nucléaires avancés, la recherche sur le combustible et les applications en chimie nucléaires.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développent des concepts évolués pour la fabrication de carburant visant à soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs existants et la conception de réacteurs avancés. Ces combustibles avancés offrent un meilleur rendement, une meilleure tolérance aux pannes, une plus grande sécurité, une plus grande résistance au risque de prolifération et une tolérance accrue aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires (« PRM »)** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des PRM d'ici 2026, en vue de positionner le Canada comme leader dans cette nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les PRM pour fournir des options énergétiques à faible émission de carbone, fiables, en suivi de charge, évolutives et rentables pour les communautés éloignées, les mines et les sites d'exploitation des sables bitumineux, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à des intérêts uniquement canadiens.
- **Décarbonisation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des capacités existantes et des récents investissements en immobilisations effectués par EACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de

l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre une solution faible en carbone pour les secteurs de l'énergie et des transports, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.

- **Thérapie alpha ciblée** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. L'avantage de cette thérapie est que le rayonnement cible la cellule cancéreuse, contrairement aux traitements existants qui irradient souvent toutes les cellules dans le voisinage d'une tumeur, qu'elles soient saines ou cancéreuses.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur nucléaire, où elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Si une grande partie de l'industrie commerciale répond aux besoins de cybersécurité des systèmes de technologies de l'information (TI), la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont déjà mis en service une installation de recherche sur la cybersécurité au Nouveau-Brunswick, et s'emploient maintenant à développer, commercialiser et déployer un système visant à détecter et à limiter les cyberattaques contre les systèmes de contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléolégale et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux problèmes émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléolégale. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies de la gestion de la remise en état des lieux** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront également à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations, qui transformera le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale et permettra de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

À cet égard, les activités suivantes ont été mises en œuvre par les LNC au cours du premier trimestre de 2019-2020, notamment :

- Global First Power, un fournisseur de technologie des PRM, qui progresse dans le processus d'invitation des LNC pour les PMR, a présenté une demande de permis pour la préparation d'un site pour un PRM sur le site des Laboratoires de Chalk River. Cette demande est présentée parallèlement aux discussions commerciales avec les LNC et EACL, et ne doit pas être interprétée comme une approbation du projet. Dans le cadre de leur vision à long terme, les LNC se sont fixé l'objectif de devenir un carrefour de la recherche et de la technologie des PRM, notamment de disposer d'une unité de démonstration construite sur un site d'EACL d'ici 2026. Cela correspond au rôle d'EACL de favoriser la science et la technologie nucléaires et de propulser l'innovation nucléaire au Canada.
- Les LNC ont organisé leur sixième table ronde sur les PMR qui s'est tenue à Vancouver et qui visait la participation de développeurs internationaux aux discussions axées sur la synergie entre les nouvelles sources d'énergie nucléaire et les autres sources d'énergie propre. Ces tables rondes contribuent aux efforts des LNC pour attirer des partenaires afin de faciliter la conception et le déploiement des PRM, et cadrent bien avec la feuille de route des PRM du Canada, qui a été publiée au cours du dernier trimestre.
- La livraison du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires progresse bien. Dans le cadre de ce plan de travail, treize ministères et organismes fédéraux travaillant en collaboration avec EACL ont établi les priorités en science et technologie nucléaires en appui aux priorités et mandats fédéraux dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la sûreté et de la sécurité, et de l'environnement. Les projets du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de soutenir un certain nombre d'engagements et de priorités gouvernementaux, notamment : la Mission Innovation, le cadre pancanadien et la réunion ministérielle sur l'énergie propre, et de renforcer les partenariats bilatéraux en science et technologie nucléaires avec des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Inde, ainsi que les partenariats multilatéraux avec l'Agence pour l'énergie nucléaire et le Forum international Génération IV. Les projets menés dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de tirer parti de la recherche menée dans le cadre d'autres programmes de financement comme le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité.
- En avril, les LNC ont organisé le 11^e Symposium international sur la thérapie alpha ciblée (TAT 11) conjointement avec TRIUMF, le centre canadien d'accélération des particules. Souvent considérée comme la prochaine génération de traitement contre le cancer, la thérapie alpha ciblée concentre le traitement sur les cellules cancéreuses, tout en réduisant les effets toxiques qui pourraient nécessiter des traitements additionnels. Pour les années à venir, la thérapie alpha ciblée fera partie des principales priorités scientifiques des LNC.
- EACL a coprésidé le Forum international Génération IV tenu à Vancouver portant sur les possibilités de développement et de déploiement des technologies nucléaires de Génération IV. Cette collaboration internationale vise à identifier et à choisir les systèmes d'énergie nucléaire

en vue de leur développement plus poussé, et cadre avec les priorités gouvernementales énoncées dans le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires.

- *Of Great Service: The Story of the National Research Universal Reactor*, documentaire produit par les LNC, a été présenté pour la toute première fois au grand public, après une série de projections régionales au cours des mois précédents. Ce documentaire raconte l'histoire du réacteur NRU et présente son rôle à titre d'une des plus importantes installations scientifiques et de recherche du Canada.
- Les travaux portant sur la conception du Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires, nouvelle installation de sciences devant être construite aux Laboratoires de Chalk River, se sont poursuivis au cours du trimestre. Le Centre de recherches combinera les principales capacités d'un certain nombre d'installations désuètes, devant être déclassées, dans un complexe de calibre mondial pour la recherche en énergie nucléaire, santé publique, gestion environnementale et sécurité globale.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 juin 2019 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2019	30 juin 2018
Revenus		
Crédits parlementaires	145 \$	126 \$
Revenus tirés des activités commerciales	30	32
Revenus d'intérêts	1	1
	176	159
Charges		
Coût des ventes	21	20
Charges de fonctionnement	18	16
Charges contractuelles	57	65
Charges liées au déclassement et à la gestion des déchets et aux sites contaminés	69	68
	165	169
Excédent (déficit) pour la période	11 \$	(10) \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 145 millions de dollars en crédits parlementaires au premier trimestre de 2019-2020, comparativement à 126 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Cet écart pour le premier trimestre s'explique principalement par une baisse des rentrées de fonds provenant de

clients au premier trimestre de 2019-2020 en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Revenus tirés des activités commerciales

Au premier trimestre de 2019-2020, des revenus de 30 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à des revenus de 32 millions de dollars pour la période correspondante de 2018-2019. Les revenus comprennent ceux tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, et des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux. La diminution notée pour le trimestre est attribuable à la baisse des ventes d'isotopes de cobalt, contrebalancée en partie par la hausse des ventes d'eau lourde.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés au cours du trimestre sont comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût des ventes est conforme aux revenus tirés des activités commerciales présentés ci-dessus, sauf pour ce qui est d'une baisse de la marge au cours du trimestre découlant d'une diminution des ventes d'isotopes à marge plus élevée.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Le montant de 18 millions de dollars comptabilisé pour la période considérée est conforme au montant enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le premier trimestre totalisent 57 millions de dollars, comparativement aux charges de 65 millions de dollars du premier trimestre de 2018-2019. Cet écart pour le premier trimestre découle surtout de la baisse des dépenses engagées pour la fermeture du réacteur NRU.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Au premier trimestre de 2019-2020, les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, de 69 millions de dollars, sont comparables à celles enregistrées à la période correspondante de 2018-2019.

Excédent (déficit) pour la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. De façon générale, les résultats depuis le début de l'exercice 2019-2020 sont conformes aux prévisions, de sorte qu'EACL est en voie de respecter ses engagements selon le budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier trimestre de 2019-2020.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2019	30 juin 2018
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	233 \$	269 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(17)	(19)
Augmentation de la trésorerie	216	250
Solde au début de la période	62	38
Solde à la fin de la période	278 \$	288 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 233 millions de dollars au premier trimestre de 2019-2020, contre 269 millions de dollars au cours de la période correspondante de 2018-2019. Cet écart s'explique par la baisse des fonds prélevés à titre de crédits parlementaires en raison des besoins anticipés de liquidités moindres pour le deuxième trimestre de 2019-2020 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, largement attribuable à la baisse des dépenses engagées pour les activités liées au réacteur NRU alors que l'on prépare son déclassement.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 17 millions de dollars au premier trimestre de 2019-2020, contre des sorties de trésorerie de 19 millions de dollars à la période correspondante de 2018-2019.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2019	31 mars 2019	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	576 \$	435 \$	141 \$	32 %
Passifs	7 955	7 822	133	2 %
Actifs non financiers	670	665	5	1 %
Déficit accumulé	(6 709)	(6 721)	12	0 %

À la clôture du premier trimestre de 2019-2020, EACL présentait des actifs financiers de 576 millions de dollars, en hausse de 141 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2019. Cet écart découle principalement de l'augmentation des sommes reçues au titre des crédits parlementaires, les crédits pour le deuxième trimestre de 2019-2020 ayant été reçus juste avant la fin du trimestre considéré et ayant été traités comme un financement reporté, le tout en partie contrebalancé par les montants à recevoir de la période précédente.

L'augmentation de 133 millions de dollars des passifs peut être principalement imputée à l'augmentation du financement reporté, tel qu'il est décrit ci-dessus, en partie compensée par une diminution de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et du passif au titre des sites contaminés à la suite des dépenses liées aux activités de déclassement.

Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport annuel de l'exercice 2018-2019 d'EACL. Les risques et incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque décrits dans le Rapport annuel de l'exercice 2018-2019 n'ont pas changé de façon importante au cours des trois premiers mois de 2019-2020.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

Le 22 août 2019

Chalk River, Canada



David J. Smith

Directeur général des finances

Le 22 août 2019

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

Aux

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	30 juin 2019	31 mars 2019
Actifs financiers			
Trésorerie		277 572 \$	61 833 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		32 744	31 000
Placements détenus en fiducie		54 472	53 573
Créances clients et autres débiteurs	3	42 741	42 851
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	69 276
Stocks détenus en vue de la revente		168 491	176 511
		576 020	435 044
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	27 583	32 684
Avantages sociaux futurs	5	19 549	19 779
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		93 781	100 400
Financement reporté	9	195 650	-
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	6 598 697	6 613 955
Passif au titre des sites contaminés	7	1 019 971	1 054 978
		7 955 231	7 821 796
Dette nette		(7 379 211)	(7 386 752)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	669 133	665 003
Charges payées d'avance		844	464
		669 977	665 467
Déficit accumulé		(6 709 234)	(6 721 285)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(6 710 659)	(6 722 172)
Gains de réévaluation cumulés		1 425	887
		(6 709 234) \$	(6 721 285) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États des résultats et du déficit accumulé

Pour les trimestres clos les

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget 2020	30 juin 2019	30 juin 2018
Revenus				
Crédits parlementaires	9	1 197 282 \$	144 540 \$	126 514 \$
Revenus tirés des activités commerciales		75 700	30 344	31 645
Revenus d'intérêts		3 000	1 474	1 100
		1 275 982	176 358	159 259
Charges				
Coût des ventes		52 990	21 324	20 026
Charges de fonctionnement		66 016	17 609	16 372
Charges contractuelles	10	251 200	56 691	64 483
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		262 754	69 221	68 127
		632 960	164 845	169 008
Excédent (déficit) pour la période		643 022	11 513	(9 749)
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période		(6 722 172)	(6 722 172)	(6 868 978)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		-	-	(5 930)
Virement aux apports remboursables		-	-	(523)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(6 079 150) \$	(6 710 659) \$	(6 885 180) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États des gains et pertes de réévaluation

Pour les trimestres clos les

	30 juin 2019	30 juin 2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de la période	887 \$	(120) \$
Gains (pertes) de réévaluation survenus au cours de la période		
Gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus en fiducie	533	(244)
Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé		
Pertes réalisées sur les placements détenus en fiducie	5	-
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	538	(244)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période	1 425 \$	(364) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de la dette nette

Pour les trimestres clos les

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget 2020	30 juin 2019	30 juin 2018
Excédent (déficit) pour la période		643 022 \$	11 513 \$	(9 749) \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(200 000)	(16 266)	(12 384)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	45 826	12 155	10 478
Autres variations	8	-	(19)	859
		(154 174)	(4 130)	(1 047)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	(380)	128
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période		-	538	(244)
Diminution (augmentation) de la dette nette		488 848	7 541	(10 912)
Dette nette au début de la période		(7 386 752)	(7 386 752)	(7 515 436)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		-	-	(5 930)
Virement aux apports remboursables		-	-	(523)
Dette nette à la fin de la période		(6 897 904) \$	(7 379 211) \$	(7 532 801) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États des flux de trésorerie

Pour les trimestres clos les

	30 juin	30 juin
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	409 466 \$	457 739 \$
Rentrées de fonds provenant de clients	29 580	31 948
Paiements aux fournisseurs	(82 349)	(94 668)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(3 673)	(4 398)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassement et de gestion des déchets et des sites contaminés	(119 486)	(120 502)
Liquidités investies dans les activités de gestion et d'élimination des déchets	(1 559)	(1 576)
Intérêts reçus	887	690
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	232 866	269 233
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 127)	(18 771)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(17 127)	(18 771)
Augmentation de la trésorerie	215 739	250 462
Trésorerie au début de la période	61 833	37 580
Trésorerie à la fin de la période	277 572 \$	288 042 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre clos le 30 juin 2019

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les obligations du Gouvernement du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise de 2019-2020 à 2023-2024 d'EACL au premier trimestre de l'exercice 2019-2020. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2019.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2019-2020 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2019-2020 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2019-2020 à 2023-2024.

3. Créances et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2019	31 mars 2019
Créances clients	22 371 \$	17 848 \$
Revenus non facturés	10 372	10 514
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	9 998	14 489
	42 741 \$	42 851 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

	30 juin 2019	31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Dettes fournisseurs	6 917 \$	8 423 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	12 325	14 493
Charges à payer au titre des salaires	1 146	1 812
Montants à payer à des apparentés	305	172
Provisions	5 620	5 640
Avances de clients et obligations envers les clients	1 270	2 144
	27 583 \$	32 684 \$

Les montants à payer à des apparentés représentent les revenus de redevances gagnés qui sont payables au gouvernement. Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (« RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2019	2018
Cotisations salariales	234 \$	248 \$
Cotisations patronales	558	522

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations

sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 g) des états financiers annuels audités datés du 31 mars 2019. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 7,1 millions de dollars (7,2 millions de dollars au 31 mars 2019) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Trimestre clos le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	6 613 955 \$	6 473 301 \$
Passifs réglés	(80 358)	(353 292)
Désactualisation de la provision	63 541	251 132
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	1 559	242 814
Valeur comptable à la fin de la période	6 598 697 \$	6 613 955 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 15 820,7 millions de dollars (15 901,1 millions de dollars au 31 mars 2019).

Aux 30 juin 2019 et 31 mars 2019, la provision a été actualisée selon un taux de 3,84 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Trimestre clos le 30 juin 2019	Exercice clos le 31 mars 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	1 054 978 \$	988 243 \$
Passifs réglés	(40 688)	(156 905)
Désactualisation de la provision	5 681	21 377
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	202 263
Valeur comptable à la fin de la période	1 019 971 \$	1 054 978 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans par la suite. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,15 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 121,0 millions de dollars (1 161,7 millions de dollars au 31 mars 2019).

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2019	104 153 \$	100 536 \$	506 852 \$	475 662 \$	1 187 203 \$
Entrées et transferts	16 266	-	2 527	4 082	22 875
Sorties et transferts	(6 609)	-	54	(204)	(6 759)
Coût au 30 juin 2019	113 810	100 536	509 433	479 540	1 203 319
Amortissement cumulé au 31 mars 2019	-	42 316	210 189	269 695	522 200
Augmentation de l'amortissement	-	1 080	3 270	7 805	12 155
Sorties	-	-	686	(855)	(169)
Amortissement cumulé au 30 juin 2019	-	43 396	214 145	276 645	534 186
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	104 153	58 220	296 663	205 967	665 003
Valeur comptable nette au 30 juin 2019	113 810 \$	57 140 \$	295 288 \$	202 895 \$	669 133 \$

9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les	
	2019	30 juin 2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		

Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement et des dépenses en immobilisations

Montant reçu au cours de la période pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations	409 466 \$	457 739 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	(69 276)	(103 825)
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	(195 650)	(227 400)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	144 540 \$	126 514 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 totalisent 1 197 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC »), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les	
	2019	30 juin 2018
Montants contractuels versés ou à verser	206 365 \$	213 892 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(120 407)	(121 583)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(16 266)	(12 384)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(13 001)	(15 442)
Charges contractuelles	56 691 \$	64 483 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 30 juin 2018 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2019-2020.



**Énergie atomique du
Canada limitée**
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada